

Convention de stage

| ARTICLE 1: |
|---|
| La présente convention règle les rapports de «», |
| désignée ci-dessous par " l'entreprise d'accueil ", sise |
| , représentée par son Directeur, |
| et l'institution de formation : « Ecole Supérieure de Technologie », sise Essaouira El Jadida, route d'Agadir à Essaouira, désignée ci-dessous par « l'EST-Essaouira », représentée par son Directeur, |
| concernant les stages étudiants. La présente convention, conforme à la législation et à la réglementation en vigueur, est portée à la connaissance de l'étudiant stagiaire qui doit donner son consentement écrit aux clauses qu'elle contient. |
| Le stage de l'étudiant (e) OUARIR Hamza de l'EST-Essaouira, commence le/ et |

ARTICLE 2:

Les stages de formation ont pour but essentiel d'assurer l'illustration, le complément ou l'application pratique de l'enseignement dispensé à l'EST-Essaouira en faisant participer l'étudiant stagiaire à un travail effectif à l'entreprise d'accueil. Ce stage doit assurer en priorité un complément de formation à l'étudiant stagiaire.

ARTICLE 3:

L'organisation du stage est établie par le Directeur de l'entreprise d'accueil, lieu du stage.

ARTICLE 4:

Pendant la durée du stage à l'entreprise d'accueil, l'étudiant stagiaire demeure étudiant de l'EST-Essaouira.

ARTICLE 5:

Durant son stage, l'étudiant stagiaire est soumis au règlement intérieur de l'entreprise d'accueil, notamment en ce qui concerne la discipline, l'horaire du travail et les règles de confidentialité. Sauf accord du Directeur de l'entreprise d'accueil, le stagiaire n'est pas autorisé à utiliser ou divulguer tout ou partie des informations et des résultats acquis au cours de son stage au sein de l'entreprise d'accueil.

ARTICLE 6:

En matière de propriété intellectuelle, l'étudiant stagiaire est soumis aux règles applicables au personnel de l'entreprise d'accueil. Dans ce cas général, le bénéfice des activités confiées aux stagiaires reste la propriété exclusive de l'entreprise d'accueil. Dans certains cas particuliers, un accord préalable écrit demeure nécessaire pour constituer une dérogation aux dispositions de la présente convention.

ARTICLE 7:

En cas de manquement à la discipline, conformément à l'article 5 de cette convention ; le Directeur de l'entreprise d'accueil, sur proposition du responsable de l'unité où l'étudiant stagiaire effectue son stage, mettra fin au stage de l'étudiant stagiaire fautif, après avoir prévenu le Directeur de l'EST-Essaouira. Avant



le départ de l'étudiant stagiaire, le Directeur de l'entreprise d'accueil s'assurera que l'avertissement envoyé au Directeur de l'EST-Essaouira, a bien été reçu par ce dernier, en vu de prendre les mesures qui s'imposent.

ARTICLE 8:

L'étudiant stagiaire, au cours de son séjour à l'entreprise d'accueil, bénéficie de la couverture « Assurance Individuelle Accidents » jointe à la présente.

ARTICLE 9:

Au cours du stage, l'étudiant stagiaire ne peut prétendre à aucune rémunération, sauf dérogation exceptionnelle à la discrétion du Directeur de l'entreprise d'accueil pour un apport significatif du travail du stagiaire.

ARTICLE 10:

A l'issue de son stage, l'étudiant stagiaire est tenu de :

- Fournir à la direction de l'unité où il a effectué son stage un RAPPORT DE STAGE établi en 2 exemplaires. Les observations et évaluations recueillies restent confidentielles et sont à la fois versées au dossier personnel du stagiaire et transmises ensuite à la Direction de son institution de formation. Le rapport de stage qui sera remis à l'EST-Essaouira devra obtenir l'approbation de l'entreprise d'accueil.
- Remettre à l'entreprise d'accueil tous les objets ayant servi au déroulement du stage (documentation, instruments, appareillages... etc.) durant son séjour à l'entreprise d'accueil.

Un Quitus remis par le Directeur de l'Unité à la fin du stage en fera fois. L'étudiant stagiaire recevra également sous pli confidentiel une fiche d'évaluation remplie par les soins de l'entreprise d'accueil selon le modèle établi par l'EST-Essaouira.

Je soussigné déclare avoir pris connaissance de la présente CONVENTION DE STAGE, et m'engage à en respecter les clauses.

| Approbation par l'EST | Direction de l'entreprise d'accueil |
|---|-------------------------------------|
| Pour le Directeur et P.O Le Secrétaire Général De comologie Mohan II HADACH | |
| Lu et approuvé par l'étu | ıdiant stagiaire |



| Entreprise : | |
|--|---|
| | ON DE STAGE ofessionnelle |
| L'entreprise : | stemes Informatiques et Logiciels, |
| 1. Accepter de passer un stage du//. 2. être assuré (e) par l'Ecole Supérieure de Tecdurant toute la période du stage. 3. Se soumettre à la réglementation du travail et | hnologie d'Essaouira, contre tout risque d'accident |
| Visa de l'ESTE Pour le Directeur et P.O Le Secrétaire Général Mohanza HADACH | Signature du stagiaire |
| Visa de l'entrepri | se d'accueil |



Essaouira le : 12/02/2024

Le Directeur de l'Ecole

Α

Monsieur le Directeur

Objet : Demande de Stage pour l'étudiant (e) **OUARIR Hamza**.

L'Ecole Supérieure de Technologie d'Essaouira souhaite organiser des stages en milieu professionnel, au profit des étudiants de Licence professionnelle : Ingénierie des Systemes Informatiques et Logiciels, afin d'améliorer la qualité de leur formation.

Ce stage est obligatoire dans la formation de nos étudiants et ont pour finalités :

- rendre plus pratiques les connaissances théoriques acquises durant les années d'étude ;
- confronter les étudiants à la réalité des problèmes posés ;
- faire découvrir le marché de l'emploi aux stagiaires ;
- établir des relations étroites entre l'Université et l'environnement économique.

Dans cette perspective, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir accepter nos étudiants (es) en vue de l'accomplissement d'un stage de 45 jours.

En vous remerciant à l'avance pour votre réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.





Essaouira, le 12/02/2024

A

Monsieur le Directeur

Objet : Lettre de recommandation.

Le Directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie d'Essaouira, atteste que l'étudiant (e) :

OUARIR Hamza

A fait preuve de sérieux et d'application au cours de cette année de formation et dispose d'un esprit de recherche appréciable.

Il (elle) mérite en conséquence toutes mes recommandations pour obtenir un stage dans votre établissement, que vous voudriez bien aimablement lui accorder.

En vous remerciant à l'avance pour votre réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.





Fiche d'appréciation du stagiaire

A remettre directement à l'Etudiant sous pli cacheté à la fin du stage

| | > R | Laison Šo | ciale et Adress | se de l'Entrep | rise : . | | | | | | | | |
|------|--|---|-----------------|----------------|----------|------|-------|--------|-------|-------|--------|-------------------|--|
| | > N > F | Iom et Pronction : | énom du Parra | nin : | | | | | | | | | |
| Г | | 1 | | | | | I | M | В | TB | | | |
| | 1 | Ponctualité – Conduite | | | | | | | | | I | = insuffisant | |
| | 2 | | | | | | | | | | M B | = Moyen = Bien | |
| | 3 | | | | | | | | | | ТВ | = Très Bien | |
| - | 4 | Mise en pratique des compétences acquises à | | | | | | | | | | | |
| | Consciente qu'il s'agit pour ces étudiants d'un premier contact avec la profession, l'EST attache une importance prépondérante aux trois premiers critères d'appréciation et tout particulièrement à la participation, la curiosité et aux initiatives dont aura témoigné le stagiaire. Nous vous demandons donc de globaliser votre appréciation par une note indicative : | | | | | | | | | | | | |
| | | cevant | Médiocre | Satisfaisa | | Bien | | ès Bie | | | eller | | |
| 05 |) | 0 | 7 | 10 | 13 | | 15 | | 17 | | | 20 | |
| | | | | | Not | e: | /20 | | | | | | |
| Jus | stifica | ations éve | entuelles de la | note donnée | : | | ••••• | | ••••• | ••••• | | | |
| •••• | | | | | | A | | | | | | | |